



Sur les modalités d'évaluation au collège

publié le 12/03/2019 - mis à jour le 27/05/2019

Depuis 2012, le collège Gérard Philippe s'est engagé dans un projet d'évaluation positive, pour évaluer dans dévaluer, au service des apprentissages des élèves. Cette action s'inscrit résolument dans une volonté de considérer l'évaluation comme un élément essentiel de la formation.

L'abandon de l'évaluation chiffrée pour l'évaluation des compétences permet à chaque élève de progresser à son rythme, de donner le meilleur de lui-même sans se décourager. Il n'y a plus d'évaluation qui classe et sélectionne mais une évaluation formative qui permet de mieux apprendre sans perdre l'estime de soi ni la confiance en soi qui font souvent défaut à nos élèves. Cette approche profite à tous car l'élève n'est plus en compétition avec ses pairs mais avec lui-même.

Retrouvez en mots et en image les pratiques de l'établissement sur le site du CARDIE :

<https://ww2.ac-poitiers.fr/cardie/spip.php?article405>



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.